

Institut Universitaire Saint Pie X

Établissement privé d'enseignement supérieur

Le Recteur

+ Paris, le 29 avril 2004

Chers parents, bienfaiteurs et amis

Plus que cinq semaines de cours avant les examens de la deuxième session – celle de juin – qui seront, pour la plupart, l'occasion de finir l'année en beauté et de décrocher qui le diplôme d'études universitaires générales, qui la licence de philosophie, de lettres classiques ou d'histoire. Diplômes que, en vertu du monopole de l'État sur la collation des grades universitaires (depuis Napoléon), le chancelier des universités de Paris décerne chaque année à nos étudiants.

Vous avez été plus de cent cinquante personnes à assister au colloque que nous organisons, le samedi 20 mars dernier, sur la laïcité, la liberté religieuse et les véritables intégrismes. Les actes seront publiés à la rentrée universitaire prochaine par l'un de nos partenaires, *la Revue française de géopolitique*. Patience, donc !

Le 3 avril avait lieu notre Journée Portes Ouvertes qui, pour différentes raisons, n'a pas attiré les foules des années passées, mais me donne cependant l'espoir d'effectifs plus fournis pour les sections de philosophie et de lettres classiques de première année. À travers les questions qui m'ont été posées, il me semble nécessaire de rappeler, brièvement et à la suite du Pasteur angélique, le bien-fondé de véritables Instituts universitaires catholiques.

Pourquoi un enseignement universitaire catholique ?

« Si les vicissitudes des temps ont parfois relâché les liens séculaires entre l'Église et l'Université, le désarroi actuel d'une humanité avide de concorde et d'unité, l'angoisse de tant d'esprits de bonne volonté, tout invite à les resserrer de nouveau » disait il y a cinquante ans le pape Pie XII, avant de cerner la véritable mission de l'Université, « mission traditionnelle et pourtant toujours nouvelle »,¹ puisque la vie de l'esprit, la vie intellectuelle, est d'abord une vie.

C'est parce que « l'Université forme une communauté de maîtres et d'étudiants adonnés aux labeurs de l'esprit, que sa mission est d'être un foyer rayonnant de vie intellectuelle, au bénéfice de toute la communauté nationale », c'est-à-dire « non seulement pour chaque individu, comme l'avait dit Pie XI, mais aussi pour les familles et pour toute la communauté humaine, dont la perfection suit nécessairement la perfection des éléments qui la composent. »² Il y aurait là tout un commentaire à faire autour du Bien commun, que nos têtes pétries d'individualisme démocratique tendent à oublier...

Mais pour que l'Université soit ce « foyer rayonnant de vie intellectuelle » il faut une double condition :

1. D'abord **l'étude dans une atmosphère de saine liberté**, et non pas seulement l'accumulation de moyens modernes d'information, de techniques qui trop souvent sont privilégiés au détriment d'une **véritable éducation de la pensée personnelle**.
2. Ensuite, pour œuvrer en vue d'une pacifique collaboration des intelligences, il faut **la communion des esprits**. « Mais où pourrait-elle se faire utilement, hors de **l'unité de la vérité ?** »

Car l'« Université ne dit pas seulement juxtaposition de Facultés étrangères les unes aux autres, mais synthèse de tous les objets du savoir... Et les progrès modernes, les spécialisations toujours plus poussées, rendent cette synthèse plus nécessaire que jamais. »³

¹ Pie XII, Lettre aux présidents de « Pax Romana », 12 août 1952

² Pie XI, *Divini illius magistri*, 1929

³ Allocution aux membres des Instituts catholiques de France, 21 septembre 1950

À vrai dire, ils la rendent aussi plus difficile et plus fragile, et l'Université se doit de la préserver de deux écueils contraires :

1. « Le premier serait l'ingérence indue de l'État qui, outrepassant ses pouvoirs, prétendrait imposer à l'enseignement, pour des fins politiques ou idéologiques, l'unité factice d'une philosophie arbitraire » ;
2. Mais, à l'inverse, l'Université servirait mal sa mission en s'abandonnant au pluralisme ou à un syncrétisme superficiel ; au seul plan de la connaissance naturelle, il lui appartient de dépasser la diversité des disciplines, de promouvoir une sagesse et de former la personnalité intellectuelle de l'étudiant. Qu'elle se garde donc de faillir à sa plus haute mission, qui est de donner à de jeunes esprits **le respect de la vérité, de les guider vers les libres démarches indispensables à leur maturité intellectuelle.**

Mission délicate, toute de fermeté et de discrétion, à laquelle seules les Universités catholiques, illuminées dans leur tâche par les splendeurs de la foi, peuvent poursuivre l'effort de synthèse jusqu'à la clé de voûte de l'édifice, car **« cette unité ne tendra vers sa perfection que dans la mesure où elle se cherchera en Dieu, dans la charité éclairée par la science, selon la vérité unique de l'Évangile, sous la conduite de l'Église une et sainte ».**⁴

« Au service de la jeunesse étudiante, de telles Universités, couronnées par l'enseignement de la philosophie chrétienne et de la théologie, seront des écoles de vérité ; elles seront aussi des maîtresses de vie chrétienne, morale, civique et sociale... »⁵

D'aucuns jugeront peut-être que les circonstances présentes ne nous permettent guère d'être à la hauteur d'une si noble mission, vu les difficultés sans nombre que nous rencontrons pour faire rayonner la Tradition catholique dans notre société déchristianisée, sans parler de la situation de l'Église occupée. Mais nous devons sans pusillanimité viser à réunir peu à peu ces conditions pour que notre modeste université soit ce « foyer rayonnant de vie intellectuelle ».

Et pourtant, regrettait déjà Pie XII (il y a un demi-siècle !), « même dans les meilleurs milieux » on semble élever parfois quelque doute sur la raison d'être des Instituts catholiques, sur leur opportunité.

Aussi rappelait-il avec force cette raison d'être : « Bien sûr, et c'est légitime, il y a d'abord une question de dignité pour l'Église dans le maintien de l'œuvre plus que millénaire qui lui doit sa naissance, ses développements, son extraordinaire et féconde influence. Mais une pure considération de dignité, de tradition historique vénérable, suffit-elle à justifier, à expliquer **une pareille dépense d'argent et d'efforts ?** En un mot : de sacrifices.

« Il en est une autre, plus importante et plus vitale. Elle réside dans l'utilité, le besoin de constituer un corps de doctrine, ordonné, solide, de créer toute une **ambiance de culture spécifiquement catholique.** Un enseignement, même irréprochable, dans toutes les branches du savoir, complété aussi par l'annexion, à côté de lui, d'une instruction religieuse supérieure, ne suffit pas. Toutes les sciences ont, directement ou indirectement, quelque rapport avec la religion, non seulement la théologie, la philosophie, l'histoire, la littérature, mais encore les autres sciences : juridiques, médicales, physiques, naturelles, cosmologiques, paléontologiques, philologiques. A supposer qu'elles n'incluraient aucune relation positive aux questions dogmatiques et morales, elles risqueraient néanmoins souvent de se trouver en contradiction avec elles. Il faut donc, même si l'enseignement ne touche pas directement à la vérité et à la conscience religieuses, que l'enseignant, lui, soit tout imbu de religion, de la religion catholique. »

Tel est le caractère des Universités catholiques, « qui doit demeurer », précise le Pape. Université ne dit pas seulement juxtaposition de Facultés étrangères les unes aux autres, mais bien synthèse de tous les objets du savoir... Et « si les vicissitudes des temps en paralysent ou ralentissent l'exécution, du moins l'effort est-il loin d'être stérile. Quelle phalange d'hommes, aussi remarquables par leur valeur professionnelle que par leur foi et leur vie chrétienne, sont ainsi fournis à l'Église et à la société ! »⁶

Œuvre d'intelligence, au service du Vrai, de la concorde des hommes et des forces vives d'un pays, l'Université que veut l'Église sert finalement le bien commun, celui de la Cité parce que l'activité scientifique et la formation des

⁴ Allocution au Comité International pour l'unité et l'universalité de la culture, 14 novembre 1951

⁵ Lettre aux présidents de « Pax Romana », 12 août 1952

⁶ Allocution aux membres des Instituts catholiques de France, 21 septembre 1950

esprits relèvent éminemment de la science politique, et celui de l'Église dont la mission d'enseigner les nations a présidé à la création des Universités, ces arches du savoir que couronne la science théologique.

Voilà, résumé à grands traits, l'enseignement pontifical.

Il s'inscrit dans la continuité des fortes paroles du bienheureux Pie IX, l'année même du Syllabus :

« Les plus grands malheurs attendent la société où l'éducation publique et privée de la jeunesse est soustraite au pouvoir modérateur de l'Église et à son action salutaire. Par là, en effet, la société perd peu à peu ce véritable esprit chrétien qui seul peut conserver d'une façon stable les fondements de l'ordre et la tranquillité publics, procurer et régler le véritable et utile progrès de la civilisation et fournir aux hommes le secours dont ils ont besoin pour obtenir le salut éternel. »⁷

En vous remerciant de votre confiance, je vous souhaite un très saint temps pascal, riche en grâces et en bénédictions pour vous et vos familles, et je vous assure, chers parents, bienfaiteurs et amis, de mon dévouement sacerdotal *in Christo Rege*.

*

**

Calendrier

- Fin des cours : le samedi 29 mai (premier jour du pèlerinage de Pentecôte).
- Examens du 2^{ème} semestre : du mercredi 2 juin au vendredi 11 juin 2004.
- Les résultats de la session seront affichés le **mardi 6 juillet**.
- Session de septembre : du lundi 6 au vendredi 17 septembre.
- **Rentrée universitaire 2004-2005 : le lundi 11 octobre à 11 h.**

*

**

L'Institut en bref

L'Institut Universitaire Saint Pie X délivre un enseignement universitaire supérieur sanctionné par les diplômes d'État, reconnus au niveau national : DEUG, LICENCE et MAÎTRISE. Sections : LETTRES CLASSIQUES – HISTOIRE – PHILOSOPHIE. Il assure également une FORMATION DES MAÎTRES, permettant de découvrir, parallèlement à ses études, les méthodes d'une vraie pédagogie tenant compte de la psychologie réaliste. Cette formation se compose de 4 heures de cours hebdomadaires sur deux ans, et de stages de formation en écoles primaires et secondaires. Enfin, une PRÉPARATION A SCIENCES-PO, INTEGEE au cursus universitaire, permet d'acquérir une formation solide en culture générale, histoire contemporaine et langue anglaise. La préparation comprend des cours de culture générale et d'Histoire des idées politiques (4 h), des cours de langue et de conversation anglaises (4 h) et d'entraînement à l'épreuve d'histoire (2 h). Chaque semaine ont lieu des devoirs d'évaluation dans les conditions de l'examen.

*

**

Maîtrise

Comme vous le savez – mais le saura-t-on jamais assez ? – l'arrêté rectoral qui organise les conditions d'obtention des diplômes ne s'arrête pas à la licence, mais s'étend jusqu'à l'organisation des séminaires de recherche et la direction des mémoires de maîtrise en histoire, philosophie et lettres classiques. Qui ne voit l'intérêt de pouvoir se spécialiser dans des domaines où nos professeurs - docteurs d'État - sont en effet habilités à décerner ce diplôme à l'Institut. Alors, pourquoi allez voir ailleurs ?! Et sait-on que l'on peut s'inscrire à l'Institut en deuxième cycle ?

Site Internet

⁷ Pie IX, Quum sine fine, 1864

Pour consulter le détail des programmes ou vous renseigner sur nos activités (conférences, colloques, publications), pour nous contacter ou commander l'enregistrement d'une conférence : www.iuspx.com.

**

Une lettre de Michel Déon, de l'Académie française à Thierry Laurent, professeur de littérature contemporaine à l'Institut Universitaire Saint Pie X

« Je reste ce naïf qui ne tolère pas qu'on lui mente. Je déteste les lavages de cerveau comme c'est le cas en ce moment à propos de la Serbie. J'assimile ce bourrage de crâne médiatique à la grande entreprise de crétinisation générale qui livre un monde décervelé aux superpuissances de la finance internationale. Peut-être suis-je pas mal obsédé par le sentiment d'abord confus puis de plus en plus clair que nous arrivons en fin de course d'une civilisation, non que ce

soit le chaos qui nous attende mais plutôt l'Ordre, un Ordre dicté par des inconnus, inspiré par des machines, un Ordre qui annonce de graves atteintes à nos libertés. Vous voyez : je ne parle pas de la Liberté qui n'a jamais servi qu'à égorger son voisin de palier et à partager ses dépouilles, mais des libertés qui nous sont, comme le superflu dans la vie quotidienne, les plus chères, les plus immédiatement appréciables. »

Tynagh, 4 mai 1999.

**

Saint Augustin : Pourquoi la vérité engendre-t-elle la haine ?

LE BONHEUR EST INSÉPARABLE DE LA POSSESSION DE LA VÉRITÉ.

Ne serait-il donc pas certain que tous veulent être heureux, puisque ceux qui ne veulent pas puiser leur joie en Vous, qui êtes le seul bonheur, ne veulent pas vraiment le bonheur ? Ou est-ce que tous le veulent, mais que « la chair convoitant contre l'esprit et l'esprit contre la chair », ils ne font pas ce qu'ils veulent, retombent dans ce qu'ils peuvent et s'en accommodent, car ce qu'ils ne peuvent pas, ils ne le veulent pas assez énergiquement pour le pouvoir ?

Je leur demande à tous s'ils préfèrent trouver la joie dans la vérité ou dans l'erreur ? Ils n'hésitent pas plus à dire qu'ils préfèrent la vérité qu'à déclarer qu'ils veulent être heureux. C'est que le bonheur consiste dans la joie issue de la vérité. Et cette joie, c'est la joie qui naît de vous, qui êtes la Vérité même, ô Dieu, « ma lumière, salut de ma face, mon Dieu ! »

Ce bonheur, tous le veulent, oui, ce bonheur, l'unique, tous le veulent ; cette joie qui vient de la vérité, tous la veulent. J'ai rencontré bien des gens avec la volonté de tromper, mais personne qui admît d'être trompé. Où donc ont-ils appris à connaître le bonheur, sinon là où ils ont appris à connaître la vérité ? Ils aiment aussi la vérité, vu qu'ils ne veulent pas être trompés, et, dès lors qu'ils aiment le bonheur, qui n'est rien d'autre que la joie issue de la vérité, ils aiment forcément aussi la vérité ; et ils ne l'aimeraient pas, si leur mémoire n'en conservait quelque notion.

D'où vient donc qu'ils n'y trouvent pas la joie ? D'où vient qu'ils ne sont pas heureux ? C'est qu'ils sont trop

occupés d'autres soins, qui leur coûtent plus de maux que ne peut leur valoir de bonheur un si faible souvenir.

« Une petite lumière brille encore chez les hommes. »

Qu'ils marchent, ah ! qu'ils marchent « afin que les ténèbres ne les surprennent pas ! »

Mais pourquoi « la vérité engendre-t-elle la haine » ?

Pourquoi les hommes regardent-ils comme un ennemi celui qui la prêche en Votre Nom, alors qu'on aime le bonheur qui n'est pas autre chose que la joie née de la vérité ? Pour cette simple raison que la vérité est tellement aimée que, quoi qu'ils aiment, ils veulent que ce soit la vérité ; et, ne voulant pas être trompés, ils ne veulent pas non plus être convaincus d'erreur. Ainsi ils détestent la vérité par amour de ce qu'ils prennent pour la vérité. Ils aiment la lumière quand elle luit, ils la haïssent quand elle les confond ; et, comme ils n'acceptent pas d'être trompés, tout en voulant tromper eux-mêmes, ils l'aiment quand elle s'annonce, ils la détestent quand elle les dénonce. Et voici leur châtement : ils ne veulent pas être découverts par elle, elle ne les en découvre pas moins et ne se découvre pas à eux.

C'est ainsi, ainsi, oui, ainsi qu'est fait le cœur de l'homme ! Aveugle et lâche, deshonnête et laid, il veut demeurer caché, mais il ne consent pas que rien lui demeure caché. Il en est puni : il ne se dérobe pas à la vérité, tandis que la vérité se dérobe à lui. Cependant, si misérable qu'il soit, il préfère goûter la joie dans la vérité que dans l'erreur. Il sera donc heureux, lorsque, libre de toute inquiétude, il jouira de l'unique Vérité, principe de tout ce qui est vrai.

Les Confessions, Livre X, chapitre XXIII